



COMPTE RENDU DU BUREAU COMMUNAUTAIRE Séance du 27 octobre 2020

Le 27 octobre 2020 à 18h15, le Bureau Communautaire de la Communauté de Communes Val de Gers, convoqué le 15 octobre 2020, s'est réuni en session ordinaire, en salle de visio-conférence à Seissan, sous la présidence de Monsieur François RIVIÈRE, Président pour délibérer sur les affaires à l'ordre du jour.

Nombre de membres en exercice : 16

Ordre du jour

➤ Crise sanitaire

1. Information sur l'opération de tests en cours à l'EHPAD
2. Dispositif L'Occal d'accompagnement des entreprises pour la relance économique : élargissement des conditions d'accès, avis demandé par la Région

➤ Marchés publics

3. Mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre de l'hôtel d'entreprises : analyse des offres, attribution du marché
4. Marchés de travaux de l'Espace Parentalité : avenant n°2 au lot 3 - Menuiserie Bois et avenant n°2 au lot 4- Plâtrerie
5. DAE : démarche et formulaire à compléter
6. Réalisation de travaux de terrassement et pose de clôture sur la ZA du Péré

➤ Projets

7. Mise en place de l'itinéraire cyclo-touristique : avancement du projet, offres reçues
8. Proposition d'évaluer la faisabilité de réutilisation d'une pompe à chaleur sur une piscine pour permettre l'apprentissage de la natation, comparatif sur les 2 piscines du territoire
9. Proposition d'extension du réseau d'affichage de sucettes sur le sud de la Communauté

➤ Institutionnel

10. Préparation du prochain Conseil Communautaire :
 - Pouvoirs de police
 - PLUI
 - Formation des élus
 - Commissions thématiques

11. Compte-rendu visite du Préfet du 21 octobre

➤ Projet PNR Astarac

12. Avancement du projet – état des délibérations reçues

➤ Questions diverses

Étaient présents :

Étaient présents :

MM. BALDINI, BONNET E, BONNET T, BREIL, CASTEX, CHAMBERT, GERAULT, LALANNE, RIVIERE

MMES. CASALE, EXILARD, MONFORT, ROUSSEAU

Monsieur CHAMBERT est nommé secrétaire.

Les points suivants ont été examinés et délibérés :

→ Mise en concurrence pour la maîtrise d'œuvre de l'hôtel d'entreprises : analyse des offres, attribution du marché

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 13
Votants : 13
 dont « Pour » : 13
 dont « Contre » : 0
Abstention : 0

Le Président rappelle le projet d'extension de la Zone d'Activité du Péré à Seissan, comprenant la construction d'un nouvel Hôtel d'entreprise à vocation agroalimentaire.

Le Président présente le projet et précise qu'il est nécessaire de mandater un maître d'œuvre pour la conception et le suivi des opérations de travaux.

A cette fin une procédure adaptée de consultation des entreprises a été lancée conformément aux dispositions de l'article R2123-1 du Code de la Commande Publique. L'Avis d'Appel Public à Concurrence (AAPC) a été publié le 22 septembre 2020, la date limite de remise des offres étant fixée au 13 octobre 2020.

Le Président retrace le déroulement de cette procédure et présente l'analyse des offres et invite les membres du Bureau à analyser à leur tour les offres.

Au terme de cette analyse, l'offre considérée comme la mieux-disante est celle de la société BAP Architectes, pour un montant de 91 100 € HT, incluant une option d'EXE partiel d'un montant de 2 000 € HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **D'ATTRIBUER** le marché de travaux relatif à la création de voirie dans la ZA du Péré à Seissan à la société BAP Architectes pour un montant de 91 100 € HT, incluant une option d'EXE partiel d'un montant de 2000 € HT,
- **D'AUTORISER** le Président à signer le marché à conclure avec l'entreprise

→ Marchés de travaux de l'Espace Parentalité : avenant n°2 au lot 3 - Menuiserie Bois et avenant n°2 au lot 4- Plâtrerie

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 16
Présents : 13
Votants : 13
 dont « Pour » : 13
 dont « Contre » : 0
Abstention : 0

Le Président rappelle le projet d'aménagement de l'étage du Jardin d'Enfants de Seissan afin de créer un « espace parentalité – petite enfance », dont le lot 3 Menuiseries Bois a été confié à l'entreprise DORBESSAN pour un montant de 22 299 € HT et le lot 4 Plâtrerie - Faux plafonds - Isolation a été confié à l'entreprise OLIVEIRA pour un montant de 21 650.37 € HT.

Le Président rappelle qu'un avenant n°1 a été ayant pour objet la prolongation des marchés de deux mois au regard de la crise sanitaire a été décidé par délibération du Bureau Communautaire du 6 mai 2020.

Le Président explique qu'il est nécessaire de procéder à des modifications du lot 3 et du lot 4.

Pour le lot 3, ces modifications engendrent une plus-value de 882 € HT portant le montant du marché à 23 181€ HT.

Pour le lot 4, ces modifications engendrent une plus-value de 203.36 € HT portant le montant du marché à 21 853.73 € HT.

Le BUREAU COMMUNAUTAIRE, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- **APPROUVER** les projets d'avenants présentés ci-dessus et annexés à la présente délibération,
- **D'AUTORISER** le Président à signer ces avenants

Points à l'ordre du jour n'ayant pas fait l'objet de délibérations

➤ Crise sanitaire

- Information sur l'opération de tests en cours à l'EHPAD
- Dispositif L'Occal d'accompagnement des entreprises pour la relance économique : élargissement des conditions d'accès, avis demandé par la Région

➤ Marchés publics

- DAE : démarche et formulaire à compléter
- Réalisation de travaux de terrassement et pose de clôture sur la ZA du Péré : un seul devis a été reçu, de l'entreprise Montagner pour un montant de 11 090 € HT. Avis favorable à l'unanimité du Bureau Communautaire. Une décision du Président sera prise.

➤ Projets

- Mise en place de l'itinéraire cyclo-touristique : avancement du projet, offres reçues
- Proposition d'évaluer la faisabilité de réutilisation d'une pompe à chaleur sur une piscine pour permettre l'apprentissage de la natation, comparatif sur les 2 piscines du territoire : Avis favorable à l'unanimité du Bureau Communautaire
- Proposition d'extension du réseau d'affichage de sucettes sur le sud de la Communauté : Avis favorable à l'unanimité du Bureau Communautaire. Un rendez-vous va être organisé avec le prestataire pour envisager la localisation des nouveaux panneaux publicitaires.

➤ Institutionnel

- Préparation du prochain Conseil Communautaire :
 - Pouvoirs de police
 - PLUI
 - Formation des élus
 - Commissions thématiques
- Compte-rendu visite du Préfet du 21 octobre

➤ Projet PNR Astarac

- Avancement du projet – état des délibérations reçues

➤ Questions diverses